



## BTS CG : EPREUVE E4

### L'épreuve E4 se compose de 2 sous épreuves :

- U41 : étude de cas, d'une durée de 4 heures, coefficient 6
- U42 : épreuve orale, dont 20 minutes sur poste informatique, coefficient 4

L'étude de cas a pour but de valider l'acquisition des compétences relevant des processus

- P1 : contrôle et traitement comptable des opérations commerciales
- P2 : contrôle et production de l'information financière
- P3 : gestion des obligations fiscales
- P4 : gestion des relations sociales
- P7 : fiabilisation de l'information comptable et système d'information comptable (SIC)

### Pour réussir l'épreuve E41

#### **La forme de l'épreuve :**

Le sujet présente une ou plusieurs cas concrets, indépendants ou non, et il comporte plusieurs données :

- Le contexte de la situation à traiter
- La présentation des missions pour chaque cas
- Une documentation comptable, financière, fiscale et sociale
- La réglementation en vigueur

#### **Les critères de l'évaluation :**

Cette épreuve a pour but de mesurer les compétences du candidat dans les différents domaines suivants :

- L'adaptation aux spécificités des situations à traiter
- Le respect des procédures et des normes en vigueur
- La maîtrise technique dans les domaines de la comptabilité, la fiscalité, la législation sociale
- La précision et la rigueur dans les productions réalisées et les démarches mobilisées
- La qualité et l'efficacité de l'argumentation



## Pour réussir l'épreuve orale E42

### **La forme de l'épreuve (forme ponctuelle) :**

Cette épreuve orale est précédée par un temps de préparation de **15 minutes** qui permet au candidat de prendre connaissance de la situation professionnelle retenue par le jury et de mettre en place les outils et ressources logicielles nécessaires à la présentation des travaux réalisés sur poste informatique.

La présentation se présente en 2 phases (30 minutes au total) :

- Sur **10 minutes** (maximum), le candidat présente la situation, le contexte, les travaux réalisés, les difficultés rencontrées et les solutions apportées ;
- Sur **20 minutes** (maximum), le jury interroge le candidat sur poste informatique

L'évaluation porte sur des situations professionnelles vécues par le candidat au cours de son parcours de formation, en stage ou en ateliers professionnels.

Une situation professionnelle comporte différents travaux dans un contexte professionnel, le candidat est évalué sur ses capacités :

- A mettre en œuvre les ressources du SIC, notamment le PGI, le tableur, un logiciel de traitement de base de données...
- A mobiliser les compétences acquises dans le contexte des processus 1 à 4, avec comme support le processus 7.

La situation fait intervenir **3 processus** au moins (de P1 à P4), dont obligatoirement le **processus 7**.

### **La forme de l'épreuve (contrôle en cours de formation) :**

2 situations d'évaluation :

- Situation A : sur 14 points, sur les opérations recueillies tout au long de la formation
- Situation B : sur 6 points, après le stage de 2<sup>ème</sup> année et centrée sur une situation professionnelle choisie par la commission d'évaluation.



## Les critères de l'évaluation :

Dans cette épreuve, le jury va apprécier les compétences acquises par le candidat pour assurer les traitements des opérations comptables, fiscales et sociales grâce à l'outil informatique.

Le jury est constitué d'un enseignant dans la matière ainsi qu'un professionnel de la comptabilité.

Vos atouts le jour « J » :

- ⇒ Une tenue impeccable, confortable et sobre
- ⇒ Une posture professionnelle
- ⇒ Une écoute attentive et respectueuse
- ⇒ Des réponses réfléchies et soignées

**L'ultime secret : une préparation de sportif !**